



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre  
(Reconnue d'utilité publique)  
Inscription Commission Paritaire n° 786-D-73

EDITION DES AMICALES DU STALAG VB  
ET DES STALAGS X A, B, C.

Rédaction et Administration :  
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : 874-78-44 (poste 38)



Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris.

# Après Lourdes

Le rassemblement-pèlerinage 1975 des ex-P.G. à Lourdes fut la plus importante manifestation du « monde prisonniers » de ces dernières années. Son succès a dépassé largement les prévisions les plus optimistes. Nos amis Maurice ROSE, Paul DUCLOUX, Henri STORCK, Roger LAVIER et Maurice LECOMTE vous en ont excellemment parlé dans nos précédents Lien. Ce rassemblement-pèlerinage laissera dans la mémoire de ceux qui y ont participé un émoi souvenir. Je dois dire, à ma courte honte, que je n'étais pas à Lourdes, des obligations m'ayant retenu en d'autres lieux. Mais j'espérais me rattraper en regardant à la Télévision quelques images de cet événement sensationnel qui avait quand même déplacé dans la cité mariale quelque cent cinquante mille personnes. Ça valait la peine de déplacer, aussi, quelques caméras de télévision. Surtout que nous avons la chance de posséder maintenant trois sociétés de télévision qui devraient se faire une louable et fructueuse concurrence pour relater les principaux événements qui se passent en France. Eh bien, je suis resté sur ma curiosité. Je n'ai rien vu, à croire qu'à Lourdes il ne se passait rien. Peut-être ai-je mal choisi la chaîne de télévision, car il paraît que des amis ont cru apercevoir quelques images fugitives de Lourdes prise à la sauvette, mais ce que je puis dire c'est que dans la relation de cet événement, unique en France à cette époque, nos trois chaînes ne se sont pas livrées à une concurrence effrénée. J'ai également été surpris de constater que la grande presse, celle dite d'opinion, ne donnait pas, elle aussi, à ce rassemblement-pèlerinage la place qu'il avait droit. Un simple défilé dans Paris de cent cinquante dames, dites respectueuses, aurait eu sa relation en première page de tous les journaux, mais un rassemblement de cent cinquante mille personnes qui s'effectue dans la plus stricte discipline, sans casser de vitrines ni brûler des autos, est-ce que ça vaut la peine d'en parler, surtout que ce sont d'anciens P.G., des gars qui ressassent toujours la même chose, qui ne font que parler de retraite et droits acquis, des empêcheurs de tourner en rond, quoi ! Aussi le lundi, j'ai trouvé en cherchant bien une très courte relation des cérémonies et de la manifestation du dimanche dans la Prairie. Certes nous ne sommes pas le nombril du Monde et nous ne voulons pas passer pour des prétentieux, mais nous représentons, quand même, avec nos familles, une masse imposante de quelques millions d'individus. Ça doit tout de même compter !!! Mais nous ne sommes pas du tout étonnés de constater cette indifférence à notre égard. Nous avons, dès le début de notre libération, été considérés comme des gêneurs qui auraient intérêt à se faire oublier... Mais voilà, nous existons et nous sommes bien décidés à faire entendre notre voix et à obtenir du gouvernement ce à quoi nous avons droit.

Par contre, dès que ce gouvernement daigne nous octroyer quelques points afin d'augmenter notre indice de retraite, on voit cette presse tresser des louanges à nos gouvernants qui semblent se pencher avec tant de commisération sur le sort de ces pauvres A.C.P.G. de 39-45. La preuve éclatante en a été donnée le mois dernier, lors de la discussion à la Chambre des Députés du Budget des Anciens combattants. Le ministre M. Bord, au cours de son exposé, avait parlé qu'en 1976, il y aurait un effort de tenté pour rapprocher l'indice de retraite A.C. 39-45 de celui des A.C. 14-18. Aussitôt certains journaux transformèrent cette intention en une réalisation effective et publièrent froidement : « En 1976, parité de la retraite A.C. 39-45 avec celle des A.C. 14-18 ». Ce qui revenait à dire que notre retraite allait passer en 1976 à l'indice 33 ; ce qui est manifestement faux ! Mais beaucoup de nos camarades s'y laissèrent prendre et nous avons même, nous aussi, failli tomber dans le piège. Ce n'était purement et simplement qu'une manœuvre électorale pour bien nous montrer que nos gouvernants pensaient à nous. Soyons donc prudents ! Il y aura peut-être une augmentation de l'indice en 1976, c'est le ministre des Finances qui décidera, mais la parité n'est pas pour l'an prochain.

Cette digression m'a éloigné de mon sujet. Aussi je reviens à Lourdes pour signaler le contentement de nos amis devant la parfaite organisation de notre Amicale. Les deux permanences de nos Stalags, celle du VB à l'Hôtel Le Panorama et celle des X ABC à l'Hôtel Mirassol ont fonctionné de façon impeccable. Tous nos camarades P.G. ont pu signaler leur présence à Lourdes grâce aux listes mises à la disposition des visiteurs. Des membres du Comité directeur de l'Amicale assuraient ces permanences. Du président JO LANGEVIN au secrétaire général Maurice ROSE, des kommandos d'Ulm (Lucien VIARD, abbé DERISOUD) au 605 (Roger LAVIER) ou au 852 (René LENHARDT), tous ont su avec dévouement assumer une tâche irréprochable. Les amicalistes ont vu avec plaisir, que leurs dirigeants étaient à la hauteur de la situation, et que leur réputation de parfaits administrateurs n'était point surfaite. Ce qui fait la force de notre Amicale, c'est la continuité. Sur la brèche depuis la fondation de notre

groupement, nos dirigeants ont su diriger la barque et maintenir entre nous cette amitié fraternelle qui étonne ceux qui nous côtoient et ne sont pas P.G. Conscients de la parfaite organisation de ces permanences, de nombreux camarades sont venus nous rejoindre, et cet apport de sang neuf va revivifier notre Amicale.

Dans Le Lien de novembre, n° 304, nous avons publié la liste de ceux qui, ayant appris qu'il existait une Amicale VB ou une Amicale X ABC, toutes deux réunies pour le meilleur et pour le pire, sont venus, spontanément, y apporter leurs adhésions. Cette liste est impressionnante, mais incomplète. Il y manque beaucoup de noms. Les noms de ceux qui sont passés à la permanence et qui, pressés par le temps, n'ont pu s'arrêter assez longtemps pour prendre connaissance de l'existence de l'Amicale VB - X ABC. Mais maintenant nous les espérons au sein de la grande famille amicaliste. Les anciens VB et X ABC les attendent pour compléter la ronde fraternelle. Et quand le cercle de famille sera fermé, alors tous ensemble nous pourrons faire de grandes choses. Viens donc vite rejoindre tes copains, ami qui reçoit ce journal. Un ami a peut-être besoin de toi.

Et maintenant je me tourne vers les anciens, les chevrons de l'Amicale. Voici l'année 1976 qui se profile à l'horizon. Vous connaissez votre devoir d'amicaliste : régler au plus vite votre cotisation annuelle et vos bons de soutien si vous en avez reçus. La cotisation sert à la fois à la bonne marche financière de l'Amicale et à l'abonnement à notre journal mensuel Le Lien. Vous avez pu constater que cette année, l'année du Trentenaire, nous avons fait un effort de publication. Parmi les onze numéros traditionnels de l'année 1975, il y avait trois numéros à huit pages. Les amis qui participent à la rédaction du Lien, et il faut, en tout premier plan, les remercier, sont des bénévoles. Ils apportent à ce travail une constance magnifique et un dévouement à toute épreuve. Manifestez-leur votre reconnaissance en accomplissant le seul geste qui les comblera d'aise : réglez vite votre cotisation 1976. Et si la situation financière de l'Amicale le permet, ils feront, en 1976, un effort peut-être plus important qu'en 1975, pour vous récompenser et vous marquer leur satisfaction. Pour les Bons de Soutien nous lançons un appel tout particulier. Vous savez que cet argent va à la Caisse de Secours. Caisse qui a la charge de nos malades, des veuves de nos camarades décédés, des amis dans le besoin. Et si vous saviez combien les compagnes de nos amis disparus sont attachées à leur Amicale et combien d'entre elles participent à notre effort financier, de leur propre gré, vous seriez étonnés. Nos amies vous tracent votre ligne de conduite. Vous ne pouvez mieux faire que la suivre. Mais nous sommes confiants, car vous êtes tous des gars formidables.

Mais laissons les problèmes financiers pour ne penser qu'à cette année qui se termine. Noël est proche. Quand vous lirez ces lignes, vous serez presque à la porte de la Crèche. Nous avons vécu au Stalag les années les plus longues de notre vie et nous avons ramené de cette triste période des souvenirs émouvants dont nos Noëls de captifs sont les plus marquants. Nous étions à l'époque tous unis, par l'honneur autant que la détresse, par la solitude autant que par le respect mutuel, tous frères dans la même misère.

Demain, nous jouirons du bonheur retrouvé. Nous serons heureux, entourés de nos enfants et petits-enfants fêtant tous ensemble ce Noël 1975. Trente ans après, nos Noëls de captifs sont restés dans notre mémoire. Avant de commencer nos plantureuses agapes, ayons, un court instant, une pensée émue pour les copains qui ne sont plus, pour ceux qui aux Noëls de captifs partageaient notre minable réveillon et ne peuvent pas hélas ! connaître notre joie de ce soir. Et puis cet instant passé, abandonnez-vous à la joie ambiante et fêtez comme il se doit Noël, fête de l'Espérance, fête de la Famille.

A tous, chers amis : Bon et joyeux Noël 1975 !

Henri PERRON.

L'ASSEMBLEE GENERALE 1976  
DE L'AMICALE VB - X ABC  
aura lieu le  
DIMANCHE 2 MAI 1976  
aux Ets DELBOR, 45, Bd de Charonne Paris  
POUR LE 31<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE PREPAREZ-VOUS !

## A propos du budget des Anciens Combattants

Le budget des Anciens combattants est venu en discussion à l'Assemblée nationale le vendredi 31 octobre, l'après-midi et en soirée.

Il a été voté en première lecture par les députés (283 voix pour et 185 contre) sans qu'on sache exactement ce qu'il renferme.

Tout ce qu'on peut en dire, de prime abord, c'est qu'il s'agit d'un budget d'austérité. En 1975, il avait été augmenté de 15,88 %. Pour 1976, la hausse n'est que de 2,44 %, ce qui équivaut à une régression, si l'on se réfère à l'élévation du coût de la vie.

Treize députés, appartenant aux différents groupes politiques, sont intervenus dans les débats et ils ont à peu près tous dit, en substance, à M. Bord : « Il n'y a rien dans votre budget ! Que contient-il, par exemple, pour la retraite du Combattant, de la génération 39-45 ? ». Le secrétaire d'Etat a déclaré alors, que le budget 76 constituerait une nouvelle étape, avec un montant de 45 millions et qu'il y aurait « un palier important pour la retraite du Combattant ».

Pressés par les parlementaires de citer des chiffres précis, M. Bord est resté dans les généralités, et à un député qui lui demandait avec insistance : « Vos 45 millions, cela représente combien de points en plus pour la retraite du Combattant 39-45 ? » il a répondu : « Calculez vous-même ! ».

Il paraît que la chose est possible quand on a en mains les différents chapitres du budget et un député a annoncé, un instant plus tard : « Cela doit correspondre à 6 points ! ».

Si cette affirmation se révélait exacte, il s'ensuivrait une grosse déception pour les combattants de 39-45. En effet, selon des promesses faites en haut lieu, la parité de la retraite avec nos aînés de 14-18 doit être réalisée à la fin de la présente législature, c'est-à-dire en 1978.

Comme en 75, nous en sommes à l'indice 9, il faut que pour chacune des années 76, 77 et 78, le rattrapage soit AU MOINS de 8 points. Les mathématiques sont une science exacte, dit-on : les indices devraient donc être portés à 17 en 76, à 25 en 77 pour aboutir à 33 en 78.

Il serait, bien entendu, préférable que nous parvenions à la parité dans un délai plus court, et nos Associations ont avancé le chiffre 20, pour le palier de 1976.

Le budget général, qui a été adopté par l'Assemblée nationale, se trouve maintenant (à fin novembre) sur le bureau du Sénat. Une lettre a été envoyée à tous les sénateurs, pour les éclairer sur nos droits à réparation et leur permettre de délibérer en toute connaissance de cause.

Naturellement, après la navette entre les deux assemblées et parfois la création d'une Commission mixte paritaire, ce sont les députés qui finissent par trancher en dernier ressort.

Mais la clé du problème se trouve, sans doute, dans la fameuse « enveloppe » mise à la disposition du secrétaire d'Etat. Et il n'est pas exclu que les 8 points minimum nous soient attribués.

Ce ne serait que justice, car plus le temps passe, plus la mort frappe dans nos rangs. Combien de titulaires de la retraite du combattant disparaissent chaque année ? Une récente statistique nous révèle que 510 000 combattants de 39-45 nous ont déjà quittés.

Du budget 76, nous attendons aussi d'autres améliorations pour les pensions d'invalidité et pour les veuves de guerre.

L'U.F.A.C., à laquelle nous avons adhéré, en vertu du principe que « l'union fait la force », a demandé une revalorisation de 5 % pour toutes les pensions, en attendant le déblocage du rapport constant.

Mais la question qui nous tient vraiment à cœur, et que PERRON a encore évoquée dans le dernier Lien, est celle de « l'attribution de la carte du Combattant à tous les anciens P.G. n'ayant pas failli à l'honneur ».

Nous considérons que le refus de la carte à des Combattants qui n'ont pas démérité et qui ont subi des sévices pendant cinq ans hors de leur pays, constitue une véritable iniquité qu'il convient de réparer au plus vite. Il est inadmissible, à nos yeux, que des camarades placés dans la même situation, soumis au même sort, pendant la même durée, soient traités d'une façon différente, les uns recevant la carte et les autres non.

Evidemment, quand on remet cette question à l'ordre du jour, auprès des Pouvoirs publics, il nous est rétorqué inmanquablement : « pour obtenir la carte, il y a un critère, celui du séjour dans une unité combattante toujours applicable ».

C'est vrai, et nous ne voulons pas démonétiser la valeur de la carte. Mais, il y a déjà eu un décret, le décret Mitterrand, qui stipulait que « la captivité est la prolongation du combat ». Malheureusement, ce décret a été cassé par le conseil d'Etat.

Une autre solution pourrait peut-être être trouvée. Depuis deux ans, il existe une Commission de l'histoire de la captivité. Pour faire avancer ses travaux, il faudrait disposer d'un chercheur qui puisse consulter les archives de l'Abwehr (qui n'ont pas été détruites) et celles des tribunaux ayant jugé des prisonniers (Graudenz par exemple). Il est à peu près certain que dans ces archives, on relèverait de nombreux faits de résistance accomplis par des P.G. A l'aide de ces documents, nous pourrions alors revenir sur la formule de « la captivité polongeant le combat ».

De toutes manières, nos associations se préoccupent de ce problème sur lequel nous reviendrons, dès qu'il y aura des éléments nouveaux.

En attendant, il nous est toujours permis d'espérer, malgré tout, que le budget 1976 nous apportera des surprises agréables...

Maurice ROSE.



## La parole est à vous !

Nous sommes heureux, quand, indépendamment du Courrier de l'Amicale, nous pouvons donner la parole, ou plutôt la plume, à nos correspondants. Nous aimons connaître l'opinion de nos amis. Le combat que nous menons a-t-il à leurs yeux de l'importance, ou est-ce quantité négligeable que de vouloir faire attribuer à tous les anciens P.G. une retraite A.C. bien dévaluée ? Nous avons exposé nos arguments tout au long de nombreux articles. Peut-être ont-ils eu votre agrément ? Peut-être aussi vous ont-ils déplu ? Mais à vous lire nous croyons être dans la bonne voie. Aussi nous remercions notre ami J. TERRAUBELLA de nous faire connaître, en toute franchise, son opinion. A le lire, vous constaterez que nous sommes tous les deux sur la même longueur d'onde. Merci.

H. P.

\*\*

« Je lis toujours Le Lien avec plaisir et je suis heureux d'y retrouver encore le reflet d'une vie et d'une époque dont l'année qui s'achève a marqué en profondeur le souvenir.

Personnellement, je n'ai pas ce qu'il est convenu d'appeler « l'esprit ancien combattant », et ceci pour de multiples raisons. Je ne m'en excuse ni ne m'en glorifie.

Je n'en suis que plus à l'aise pour dire combien j'apprécie les efforts soutenus par des responsables d'associations d'anciens combattants pour faire reconnaître « de jure » et « de facto » les intérêts légitimes de leurs mandants.

Il est scandaleux d'avoir à déployer tant d'énergie et de vitalité pour le problème de la « retraite » 39-45, plus précisément de sa parité avec celle de 14-18.

Ce combat, qui me fait souvenir de celui que mène pour la reconnaissance de la qualité même de combattant il y a quelques années, ce combat honore ceux d'entre vous qui le mènent envers et contre tous.

Oui, je sais, d'aucuns — et je pense ici à quelques parlementaires — parlent à ce propos de mendicité et s'indignent de nos prétentions...

Certes, à ne considérer que le taux présent et même celui espéré, l'aumône est évidente, mais à qui la faute ? Sûrement pas aux Combattants eux-mêmes. Ou alors, que ceux qui décident, ceux qui font la loi prennent leurs responsabilités et... suppriment, s'ils l'osent, cette aumône ! Ils n'oseront pas. Pour des raisons basement électoriales.

S'il ne tenait qu'à moi, en tout cas, je « leur » en ferais volontiers cadeau ! J'espère n'en avoir pas besoin. Mais il en est trop pour qui cette modeste pension est et sera indispensable, demain.

Et puis, il faut bien le dire, au-delà de son aspect purement matériel, cette revendication a une portée autrement élevée, celle de la reconnaissance d'un droit non périmé dont l'origine réside précisément dans la loi.

Faire valoir ses droits, dans quelque domaine que ce soit, doit être aujourd'hui le premier de nos devoirs d'homme et de citoyen. Si nous n'y prenons garde, bientôt nous ne serons plus que des sujets et les temps seront mûrs pour que la fin de l'homme arrive. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir ses yeux et ses oreilles, d'aiguiser son esprit et son jugement pour percevoir à l'horizon du siècle le temps de l'enrôlement totalitaire et du mépris de l'individu.

Dès lors, tout combat qui suscite une prise de conscience et manifeste la volonté de ne pas subir, trouve sa justification en soi-même. C'est le signe de la liberté.

J'espère, mon cher PERRON, que ces quelques mots inspirés par le courrier du Lien d'octobre, conforteront tous ceux qui, avec toi, travaillent inlassablement sans songer à « désertier ».

J. TERRAUBELLA,  
Mle 12205 V.B.

## KOMMANDO 604

(Altenbruch)

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse à tous, ceux du 604, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux et souhaits d'une parfaite santé. Je forme le vœu également qu'à l'issue de l'assemblée générale des anciens P.G. des stalags VB-XABC qui aura lieu le 2 mai 1976 à Paris, beaucoup d'entre vous seront présents, ainsi d'ailleurs qu'en ce qui concerne le ou les voyages qui seront organisés par l'Amicale au cours de 1976.

Ceci dit, quelques nouvelles. En septembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir nos amis BRESSON, M. et Mme, venus passer deux jours parmi nous, très heureux de les recevoir, conjointement avec nos amis RAGER. Nous avons bien sûr égrené quelques souvenirs de notre captivité, et il y en a ! Et puis, une visite de nos amis de l'Amicale, le très dévoué et actif responsable du Lien, j'ai nommé H. PERRON et Mme, lesquels, ayant affaire dans les Deux-Sèvres, ont eu la gentillesse d'effectuer un arrêt de quelques heures à la maison, moment trop court à notre gré. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés, la porte étant toujours grande ouverte, comme à vous tous d'ailleurs...

Enfin des nouvelles de notre ami PARUELLE, lequel, sur une carte postale reçue de Cuxhaven, m'apprenait qu'il était allé se promener dans le « secteur ». Par la suite une très longue lettre, narrante son voyage par la Belgique, la Hollande, me faisant un compte rendu très précis et très détaillé de son voyage. En gros et succinctement, il est rentré enchanté de sa visite à son ex-bauer (74 ans), fort bien reçu nous dit-il. Et puis, notre ami tenait beaucoup à ce que Mme PARUELLE connaisse l'endroit où il a vécu si longtemps. L'endroit a été aménagé entre autres par une longue et, il est certain que pour d'autres parmi nous, la « réception » ne serait pas la même... Merci en tout cas à PARUELLE de nous avoir fait parvenir ce « papier ».

Je ne voudrais pas terminer sans vous adresser à tous un pressant appel en ce qui concerne le paiement — ceci pour les adhérents de l'Amicale — de la cotisation 1976, faites vite pour envoyer vos 15 F (et plus si vous le pouvez, le surplus servant à alimenter la caisse d'entraide), et pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, remplissez le bulletin d'adhésion et adressez-le à l'Amicale ou à moi, qui ferai suivre. A tous un très grand merci et à bientôt.

Maurice MARTIN.

— \* —

## KOMMANDO 605

Décembre ! Il est temps de jeter un regard sur l'activité du 605 pendant cette année, en dehors et au sein de l'Amicale.

Pour l'année du trentenaire, trois réunions principales ont eu lieu :

Le 6 avril, notre grande journée anniversaire a enregistré la présence de trois des nôtres : PARIS, GUIL et LAVIER.

Les 18-19 mai, journées annuelles du kommando à Besançon qui réunirent 4 anciens de Neumunster avec un grand succès d'organisation. Etaient présents BOURNEZ, CORTOT, CHEMARIN, POUQUE, FAIVRE, HENRY, JONSSON, MARTEL, MARTIN, OLLIVIER, PARIS, NAPPEZ, SOMSTHAY.

Les 26 au 29 décembre, ce fut Lourdes, Cérémonie grandiose, émouvante. Cette fois, cinq anciens du 605 étaient fidèles au rendez-vous : CALMES, CHEMARIN, GALLON, GUIL, LAVIER.

Donc, cette année du trentenaire aura vu un effort des anciens de notre kommando qui, de ce fait, ont marqué leur attachement à l'Amicale, comme celle-ci justifie sa présence parmi les kommandos en déléguant aux réunions annuelles de ceux-ci un des membres du bureau.

Je signale aux amis du 605 que l'Assemblée générale 1976 de l'Amicale se déroulera le dimanche 2 mai au même lieu que celle du trentenaire, c'est-à-dire dans les salons Delbor, 45, bd de Charonne à Paris. La qualité du menu, l'ambiance, le succès de l'assemblée, du trentenaire sont des sûrs garants pour s'inscrire de confiance pour le banquet du 2 mai 1976. Des instructions vous seront données en temps utile. J'espère que les anciens du 605 viendront nombreux participer à cette fête de l'amitié.

Je rappelle, puisque nous approchons de la fin de l'année et que 1976 se pointe à l'horizon, qu'il ne faut pas oublier la trésorerie de l'Amicale. Réglez rapidement votre cotisation 1976 et vos bons de soutien. C'est si facile de faire son devoir d'amicaliste.

En terminant, je voudrais souhaiter, puisque ce numéro paraîtra en fin d'année, à tous les amis du 605 mes vœux de bonnes fêtes de Noël et du jour de l'An, et une très bonne année 1976.

Amicalement,

Roger LAVIER.

## ROSSIGNOL S.A.

35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Tel. : 700 - 701 - 702 à VITRE

B. P. N° 5 - Téléx : ROSPORTE 73-727

PORTES PLANES

BLOCS - PORTES

Menuiseries Industrielles

BUREAU A PARIS 12<sup>e</sup> - 86 Avenue DAUMESNIL

TEL. : 344.78.09. - Téléx : 68.064

## XB de Sandbostel, souvenez-vous !

Le médecin colonel serbe Zoran KAMENKOVIC, médecin-chef du Revier XB, est décédé, il y a juste un an.

Cette nouvelle avait consterné de nombreux camarades qui avaient connu ce grand ami au dévouement allant jusqu'au sacrifice de sa vie. Par deux fois, il faillit être fusillé, après le vol de médicaments à l'hôpital militaire allemand, médicaments indispensables pour nos camarades malades.

Je me souviens qu'au rassemblement de Craon, le 26 juin dernier, de nombreux amis manifestaient le désir de marquer leur reconnaissance, entre eux, nos amis CHAUVEAU de l'offlag X, maire de Bais et conseiller général de la Mayenne, du maire de Saint-Berthevin LE GODAIS et MONNIER du Puy-Notre-Dame. Le 20 juillet dernier, nous étions une centaine d'anciens XABC devant les deux baraques existant encore, ancien hôpital du Stalag où des centaines de P.G. purent revoir le sol de leur patrie, grâce à ce grand et bon docteur. L'émotion qui nous étreignait à cette évocation est indescriptible. En écrivant ces lignes, j'ai les yeux fixés sur ce petit morceau de barbelés que notre ami MABILLOTTE eut la pieuse idée de couper dans le feuillage entourant ces baraques et mon esprit se vide de toutes les inepties du monde actuel pour ne se rappeler que de la grandeur, de la richesse de cette fraternité qui a aidé à notre survie ! Il y a quelques jours à Lourdes, de nombreux amis évoquaient également le souvenir de ce grand ami. Camarades du XB, je suis certain que vous approuverez mon initiative.

Le premier jeudi de novembre, je me suis rendu à l'ambassade de Yougoslavie. J'ai demandé à M. l'ambassadeur de faire déposer sur la tombe de notre ami une dalle en ardoise fine d'Anjou sur laquelle en bronze massif était fixée et où l'on peut lire en creux et doré à la feuille :

AU DOCTEUR ZORAN KAMENKOVIC LES PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS DU STALAG ET OFFLAG XABC SANDBOSTEL 1940-1945 RECONNAISSANTS. Cette dalle de 80 x 60, épaisseur 3 centimètres, sera remise officiellement par les soins de l'ambassade, comme il fut remis la Croix du mérite P.G. qui fut décernée à notre ami en 1973 par la F.N.C.P.G. La réception que j'ai eue à l'ambassade a dépassé tout ce que je pouvais espérer. Tout le personnel de l'ambassade est venu se recueillir devant notre dalle et, dans la poignée de main que ces hommes échangeaient spontanément avec moi, j'ai ressenti toute l'amitié que ce peuple fier portait à notre patrie.

Désirant associer nos camarades XB à cette marque de reconnaissance, ils peuvent envoyer au C.C.P. : STORCK Henri, 99, avenue du Général-Patton, 49000 Angers, CCP Nantes 3 027 43 C, leur petite participation. Les frais que j'ai assumés s'élèvent à 700 F. Si les envois dépassent cette somme, le supplément sera versé à notre caisse de secours.

Je ne vous dis pas merci, car en ce geste nous nous retrouvons tous.

Sandbostel, 38742.

Henri STORCK.

## Champagne LECLERE

(Fils de A. LECLERE ex-P. G. VB)

Manipulant

CHAUMUZY - 51170 FISMES

Livraison à domicile.

Demander prix

## Un grand ami de la France

Au début de ma captivité, dans le petit village de Garrel (Allemagne du nord), j'ai reçu une simple carte postale, portant seulement : « Bon courage »... l'adresse était ainsi libellée : Paul Ducloux, prisonnier de guerre en Allemagne... En 1940, chez Adolphe, le régime postal tournait rond ! Cette carte avait été expédiée de PORTLAND (Orégon), U.S.A. par Maurice-Eugène KELLEY.

A maintes reprises (sans étiquettes spéciales) j'ai reçu de bons colis : fruits secs, chocolats, etc.

Je dois remonter début 1941, pour donner connaissance d'une lettre adressée à ma famille, alors qu'il venait d'apprendre que j'étais derrière les barbelés. Partie de Portland, le onze février, elle est arrivée ici le dix avril suivant, après avoir été contrôlée par la « Commission provinciale de censure de Turin, Certificato ». Le censeur devait avoir une piètre connaissance de notre langue... ou alors, il a dû ouvrir... et remettre une bande collante portant la mention « Certificato per censura », avec tampon recto verso...

Jugez plutôt, je respecte l'original :

« ...Imaginez combien nous étions contents ! j'ai écrit tout de suite à Paul et j'ai l'intention de lui envoyer un paquet, maintenant que j'ai sa nouvelle adresse... »

Vous savez très bien que dans toutes les lettres que j'écris je prends grand soin de ne pas discuter la politique pour n'offenser personne, parce que je ne veux pas que mes lettres passent par les ciseaux. Mais cette fois, coûte que coûte, je casse la règle pour la première et pour la dernière fois.

Ce que je voulais vous dire, c'est que bientôt, je m'en doute, on essaiera d'occuper la zone libre pour aller en Espagne. Si ça arrive, tenez-vous ferme. Ce ne sera pas pour toujours. Toute la France sera libérée.

Nous fournissons des munitions, nous fabriquons des avions, nous construisons toute espèce de navires, nous faisons des champs d'aviation ou enseignons des milliers (il voulait sans doute dire des milliers) d'aviateurs. Même ici à Portland nous faisons des chantiers et construisons des bateaux. Avec tant d'or et de matériaux et un si grand programme, la victoire viendra.

Dorénavant, je me contenterai de parler des choses de famille, mais n'oubliez pas que je suis l'ami de la France, toujours prêt à vous servir s'il est dans mon pouvoir.

Très croyant, amoureux de notre patrie, il est venu volontaire en 1918, combattre à côté de nos aînés... Son fils Ernest, en 1944, pilote d'une forteresse volante, est venu à son tour. Son avion a été abattu par la chasse allemande... Son père s'exprime ainsi : « Il s'est caché dans un caveau à Baslieux, par Pierrepont (Meurthe-et-Moselle) ; deux de ses copains ont été pris par les Allemands et son mitrailleur tué par un obus... Protégé par le souterrain et habillé en français, lui et cinq camarades l'ont échappée belle. Il correspond encore avec le forgeron qui l'a caché... ».

Nous sommes en relation depuis plus de quarante années...

Ses craintes étaient justifiées, les allemands ont mis le plan « ANTON » à exécution le 11 novembre 1942, en franchissant la ligne de démarcation... il le prévoyait plus de 18 mois à l'avance !

Ce brave M. KELLEY a bien rempli sa vie ; simple préposé aux P.T.T., il avait une activité intense : poète et musicien, il venait d'avoir 78 ans.

Hélas ! sa dernière lettre... a été suivie d'une lettre de sa fille Joyce — institutrice, et connaissant parfaitement bien notre langue.

M. Maurice-Eugène Kelley eut une belle fin. Il a succombé à une crise cardiaque dans l'église où il était allé jouer de l'orgue.

Je faisais partie de cette belle famille. Joyce termine ainsi : « ...Nous avons beaucoup de bonnes mémoires d'un homme qui aimait tout le monde. Monsieur DUCLOUX, je voudrais vous remercier pour votre amitié ; mon père m'a parlé affectueusement de ses amis en France. »

Ma peine est grande... je perds un ami sincère.

Paul DUCLOUX,  
24 593 XB - La Guiche.



# LE COURRIER DE L'AMICALE

C'est le dernier courrier 1975. Permettez donc à votre courriériste de faire le point au terme de cette année qui ajoute une unité à celles, hélas ! trop nombreuses, que nous possédons déjà. Mais malgré cette accumulation que nous trouvons pour notre part exagérée, c'est le moins que l'on puisse dire (!) nous gardons intacte notre jeunesse du cœur et nous le prouvons chaque fois que nous nous rencontrons. Il n'y a pas de rassemblement plus joyeux qu'un rassemblement d'anciens A.C.P.G. Et il n'y a pas ailleurs plus d'optimisme que dans la correspondance P.G. et c'est heureux. Nous démontrons ainsi que nous ne sommes ni des pleureurs, ni des aigris, mais simplement des hommes.

L'année 1975 a été très prolifique en correspondance. Toutes les lettres ont été publiées dans le Courrier de l'Amicale. Leur abondance nous a obligés parfois à les résumer tout en préservant l'essentiel. Mais ce que nous

Bien amicalement... dans l'attente d'une prochaine rencontre. »

Notre président **LANGVIN**, à qui cette lettre était adressée me prie de transmettre à l'ami **DUCLOUX** son bon souvenir et toutes ses amitiés. Il a été heureux de le rencontrer à Lourdes, à la permanence, et de pouvoir s'entretenir amicalement avec lui. Il espère lui aussi, notre président, que de nombreuses et fructueuses rencontres suivront. L'amitié P.G. sort renforcée du pèlerinage de Lourdes.

Il n'en est malheureusement pas de même pour certains A.C.P.G. envers certains hôteliers de la région de Bigorre. Ces derniers font un mal énorme à leur corporation en agissant, sans aucun scrupule, honteusement vis-à-vis de leur clientèle. Heureusement que tous les hôteliers n'agissent pas comme ces commerçants sordides et il leur appartient de nettoyer sérieusement leur corporation en éliminant les mauvais éléments. L'honneur de l'hôtellerie française est en jeu.

Nous adressons nos remerciements à notre amie Mme **Robert CHAMBRE**, La Goulais, Bain-sur-Oust, 35600 Redon, pour son don généreux à notre Caisse d'entraide en souvenir de son mari, un ancien de Balingen, décédé. Le souvenir de notre ami **Robert CHAMBE** est resté bien vivace dans la mémoire de ses anciens compagnons de captivité et à l'Amicale nous sommes de ceux qui n'oublions pas nos camarades disparus.

Notre ami **Henri STORCK**, notre dévoué vice-président, nous écrit :

« Au retour de cure, nous nous sommes arrêtés à Biganon, notre ami Maurice BARON et Germaine nous envoient leurs bonnes amitiés : Maurice toujours lucide, et Germaine toujours aussi paresseuse pour écrire. L'Equipe théâtrale du VB était sur les planches avec **LE-CŒUR** venu en voisin ; il est en longue maladie et se soigne dans sa propriété de Biganon.

« J'ai reçu des nouvelles de **RAYNAL** de Ste-Foy-la-Grande. Il est en convalescence en maison de repos et envoie ses amitiés à tous les amis, et en particulier aux copains du VB.

« Notre ami **LEROUX** d'Angers, un ancien XB, envoie ses amitiés. Il sera à un de nos prochains jeudis. **Pierre LEBESOFF**, d'Angers, XABC, envoie également ses amitiés.

« Les camarades de l'Offlag XB sont informés que l'abbé **Jean SIGNOLLE** est décédé en 1968, son frère **Joseph** ex-P.G. Il a désiré entrer en relations avec des camarades de l'offlag X l'ayant connu ainsi que l'abbé **Jean LALLEMENT** de l'Evêché. Correspondre avec l'abbé **Joseph SIGNOLLE**, Amagne 08300, Rethel.

« Je tiens à signaler la présence à Lourdes de la veuve de notre camarade **CEBRON** de St-Cristine, venue au pèlerinage, pour revoir des amis de captivité de son mari décédé. »

Merci ami **STORCK** de tes nouvelles. Il faut signaler que notre ami angevin était en cure à Dax, au moment où se déroulait le rassemblement-pèlerinage à Lourdes. Il n'a cependant pas hésité à effectuer le voyage par la route de Dax à Lourdes malgré les encombrements qui l'ont obligé à des arrêts de plus de deux heures, mais il était à Lourdes, à la permanence XABC le dimanche, pour retrouver les copains. Bravo Henri !

## CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, D B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

regrettons le plus, c'est de ne pas pouvoir serrer de plus près l'actualité. Hélas ! Nous sommes un journal mensuel, ne disposant que de quatre pages, et il faut aussi laisser la place à d'autres rubriques afin de rendre notre journal attrayant. Nous nous excusons donc auprès de nos amis s'ils voient paraître leur correspondance avec plusieurs mois de retard. Mais le principal, c'est qu'elle soit publiée et que tout le monde y trouve son compte. Il faut être patient, et nous le sommes. Nous l'avons prouvé en attendant cinq ans une libération qui nous avait été promise dès juillet 1940 ! Alors pas de panique, et, comme dit le proverbe : Tout vient à point à qui sait attendre.

Voici les fêtes de fin d'année qui approchent. Votre courriériste vous souhaite à tous un joyeux Noël et un Jour de l'An plein d'espérance pour l'année nouvelle. Passez de bonnes fêtes en famille et n'oubliez pas dans ce débordement d'abondance et de joie, entourés de vos familles, vos Noël de captifs où seule l'Amitié pouvait vaincre votre solitude morale.

Notre ami **J.-M. BATAARDIERE**, La Chausserotière, Andrézé, 49600 Beaupreau, ancien des X ABC, nous écrit :

« Il y a huit jours, à Lourdes, j'avais la grande joie de retrouver un camarade de kommando, **Léon PAYSSAT**. Il avait trouvé mon adresse sur les listes de l'Hôtel Mirasol. Aussi, comme il ne m'a pas été possible de le faire de vive voix, je viens vous dire mon meilleur merci, et vous assurer de ma fidélité à l'Amicale.

« Vraiment, nous devons toute notre reconnaissance à ceux de l'Amicale qui ont bien voulu assurer les permanences. Il semble que tous les présents à Lourdes y soient passés. Grâce à elle combien se sont retrouvés, qui autrement se seraient côtoyés sans se reconnaître. « C'est d'un cœur joyeux que nous avons pris le chemin du retour, en constatant que c'était un rassemblement très bien réussi.

« En vous renouvelant mon merci, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments très cordiaux. »

Nous sommes comme notre ami **Jean-Marie BATAARDIERE**, très heureux du magnifique succès du Rassemblement-Pèlerinage de Lourdes. Le Bureau de l'Amicale a longuement et soigneusement préparé ses deux permanences. Notre secrétaire général **Maurice ROSE**, qui est également secrétaire général-adjoint de la Fédération départementale des A.C.P.G. des Hauts-de-Seine, a fait un travail formidable, aidé par notre Président **Joseph LANGVIN** et les membres du Bureau de l'Amicale **Lucien VIALARD**, **Roger LAVIER** et **René LENHARDT**. Leur travail préparatoire a porté ses fruits. Nos amis ont trouvé, pour ceux du VB, à l'Hôtel Le Panorama, pour ceux des X ABC, à l'Hôtel Mirasol, un accueil amical et chaleureux. De nombreuses retrouvailles se sont effectuées et pour nos dirigeants, c'est la plus belle des récompenses.

Notre ami **Marcel TISSERAND**, Les Rabeaux, 88340 Val d'Ajol, nous demande des renseignements concernant le règlement de la retraite A.C. Notre secrétaire général, l'ami **ROSE**, lui a répondu directement. Il trouvera ainsi que ceux qui voudraient obtenir quelques éclaircissements sur cette fameuse retraite, dans ce Lien, des renseignements utiles. Notre ami **TISSERAND** lit toujours le Lien avec plaisir et adresse des compliments à **Yves LE CANU** pour sa nouvelle « La Chasse », parue dans le journal d'octobre.

Notre fidèle et talentueux correspondant, notre ami **Paul DUCLOUX**, place de la marie, La Guiche, 71220 St-Bonnet-de-Joux, nous écrit :

« A peine rentré de Bigorre — mon pèlerinage à Lourdes a été long, mais combien intéressant — je tiens à t'adresser pour notre Lien quelques lignes qui ont pour but de faire ressortir la triste mentalité de certains français... sans scrupule qui exploitent d'une façon ignoble d'anciens P.G. (N.D.L.R. : l'article dont fait état notre ami **DUCLOUX** a été publié dans Le Lien de novembre, n° 304, sous le titre : **LOURDES**.)

« ... « **BATISSEUR** » — malgré mes modestes talents — je participe à cette « construction de cette immense cathédrale pleine de lumière : L'AMITIE »... (Lien n° 302 de septembre)...

« J'ai eu une preuve tangible dans ce petit coin du Tarn-et-Garonne... les Liens familiaux sont battus... celui qui n'a pas vécu notre vie de **CAPTIF**, ne peut comprendre !...

Naturellement, je conserve de notre trop courte rencontre un souvenir merveilleux. J'espère que la suite sera longue, malgré nos petites misères quotidiennes...

## DÉPOT MEUBLES : RYSTO

7 ter, Avenue de St-Mandé — PARIS (12<sup>e</sup>)

Tél. : 343-45-07

### Centralisation du Meuble

pour les Négociants Français

## DÉPOT MEUBLES RYSTO

de Saint-Mandé

— Métro : NATION

Téléphone : 343-45-07

Renseignements gratuits à tout membre  
de l'Amicale VB - XABC

Nos amis provinciaux viennent de plus en plus nous rendre visite et nous en sommes heureux. Cette fois, de Luçon (Vendée), c'est-à-dire notre ami **Marcel HAHAN**, c'est notre sympathique « Ventre à Choux » le « Chouan » qui est venu nous voir un jeudi. Il a trouvé l'équipe de l'Amicale en plein travail. Il a été un peu étonné de voir une telle ruhe au travail, car ce n'est pas en captivité que les gars ont pris goût au labeur. Comme notre ami **Joseph FRANCESCHI** de Cagnano, notre ami **Marcel HAHAN** est menuisier. Comme lui également, son établissement a pris feu l'an dernier. Mais notre vendéen était, lui, assuré. Et le dommage fut ainsi couvert par l'assurance. Attention **Joseph** : l'assurance est la grande protectrice de l'artisan. Notre ami **HAHAN** adresse à ses anciens copains de Schweningen et du VB son plus amical souvenir. Nous espérons qu'il sera parmi nous lors de l'assemblée générale du 2 mai. Ce sera la belle saison pour venir voir la famille du fiston.

Notre ami **Jean DIDION**, 6 rue Georges-Boussinesq, 51100 Reims, adresse son amical souvenir à tous les membres de l'Amicale.

Le jeudi 20 novembre, ce fut la journée des visites : **Roger BLIN**, de Vernon, de passage à Paris, est venu nous saluer et nous prier de transmettre son amical sou-

venir aux anciens qui participèrent au voyage de Corse. **Maurice MARTIN**, l'ancien homme de confiance du kommando 604 (XB) est venu se rendre compte si les anciens de son kommando répondaient à ses appels. Il s'est estimé très satisfait du résultat obtenu, mais croit que l'on peut encore faire mieux. Il y a des noms qu'il s'étonne de ne pas lire dans les adhérents à l'Amicale. Il espère qu'ils vont vite rétablir la situation. Habitant Poitiers, il ne peut malheureusement pas apporter au Bureau tout l'appui qu'il voudrait, mais il suit nos efforts avec beaucoup de sympathie et ne néglige pas de nous apporter sa collaboration quand il le peut, malgré son éloignement. Puis notre ami **DELMAS**, les vendanges terminées et le cahors mis au frais dans sa cave du Cluzel, a rejoint Paris, car il commence à faire froid sur les hauteurs du Quercy. Sa première visite fut pour nous, et nous avons été tous très heureux de retrouver notre excellent camarade, ancien membre du Comité directeur.

### TRANSACTIONS

IMMOBILIERES ET COMMERCIALES  
ASSURANCES CREDIT

## AGENCE IMMOBILIERE BASTIAISE

CABINET Pierre MARTELLI

41, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA

Téléphone : 31-38-02

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION :

Pour achats et ventes d'appartements - Terrains - à bâtir - Villas - Propriétés agricoles - Prêts immobiliers - Locations, etc...

Il est arrivé une drôle de mésaventure à notre excellent ami **Roger COLLIN** de Hortes (Hte-Marne). Il s'est retrouvé le 15 octobre à l'hôpital de Chaumont dans le service de cardiologie où il est resté 17 jours pour être ensuite dirigé sur la maison de repos « La Grande Cordée » à Combloux, 74700 Sallanches. Il compte rentrer fin novembre à Hortes. Nous lui adressons tous nos meilleurs vœux de complet rétablissement. Nous espérons qu'il ne tardera pas à nous rendre visite dès son retour en famille. Mais un conseil, ami **Roger**, ménage la monture. Trop de travail, pas assez de repos, sont peut-être la cause de cette petite défaillance.

### CARNET NOIR

C'est avec peine que nous apprenons par une lettre de notre camarade **MARTEL**, La Croix-de-Chemain, 49800 St-Barthélémy, le décès de notre ami **Paul CONSTANT**, de Cholet, à l'âge de 57 ans. Il fut inhumé en banlieue parisienne le 4 octobre 1975.

A Mme **Paul CONSTANT**, à ses enfants, nous présentons nos sincères condoléances.

Mme **Pierre BOURGEOIS**, 101 rue Pasteur, Salouel, 80480 Saleux, a la douleur de nous faire part du décès de son mari **Pierre BOURGEOIS**.

A Mme **Pierre BOURGEOIS**, à sa famille, l'Amicale présente ses sincères condoléances.

### ON RECHERCHE

Le secrétariat de la F.N.C.P.G. nous communique :

« Notre camarade **Robert ANBIN** de **LIVRY-GARGAN** nous a demandé de faire paraître un avis de recherche pour l'aider à retrouver ses camarades :

**URUTIA**, homme de confiance du kommando 301, qui dépendait du stalag XA puis XB.

**FENOUIL**, également homme de confiance.

**VUILLEMAIN**, de la région de Verdun.

**NADAL**, du même stalag.

« Nous vous remercions à l'avance des renseignements que vous pourriez nous communiquer pour aider notre camarade. »

Nous faisons un appel auprès des anciens du kommando 301 pour qu'ils nous aident à donner satisfaction à notre camarade **AUBIN**. Ecrivez soit à la F.N.C.P.G., 46 rue Copernic, PARIS 75016, soit à l'Amicale qui transmettra.

### A ceux du premier jeudi

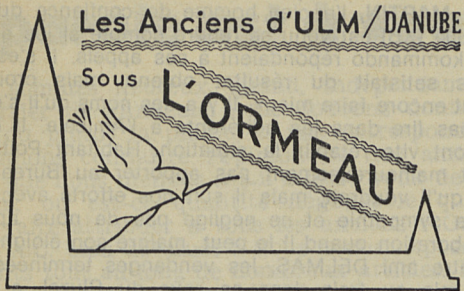
Quand arrive une nouvelle année (que le temps passe vite !) le Comité directeur se trouve souvent devant une situation embarrassante. Comment va se dérouler le premier jeudi de janvier. Car ce jeudi-là se trouve toujours dans le voisinage des fêtes du jour de l'An et des congés de fin d'année. Mieux en 1976, le premier jeudi de l'année tombe le 1<sup>er</sup> janvier. Ça ne pouvait pas tomber plus mal ! Il fallait donc repousser notre repas mensuel au jeudi suivant. Mais voilà, le Comité propose et les faits disposent. Ce jeudi-là, le deuxième du mois, est pris par une autre amicale qui fait son repas mensuel au restaurant Opéra-Provence ; il nous reste le troisième jeudi, qui se trouve libre. C'est donc le **jeudi 15 janvier 1976**, qu'aura lieu le premier repas mensuel de l'année de l'amicale VB-XABC.

**RETENEZ DONC VOTRE SOIREE DU 15 JANVIER 1976.**

Entre amis, nous célébrerons ensemble l'An nouveau et fêterons les Rois. Venez nombreux, comme chaque année, à cette fête de l'Amitié et du Souvenir.

Rendez-vous à tous le jeudi 15 janvier 1976, au restaurant Opéra-Provence pour le premier repas mensuel de l'année 1976.





A tous les anciens d'Ulm, à leurs familles, je souhaite un bon et joyeux Noël. Mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année 1976 et que nous soyons longtemps encore réunis dans notre belle Amicale.

N'oubliez pas notre rendez-vous du jeudi 15 janvier 1976, notre premier dîner mensuel de l'année 1976, qui doit être un grand succès. On tirera les Rois.

—=□=—

#### COURRIER

J.-L. SALIGNAC de Pydaniel 31 190 est très heureux des retrouvailles à Lourdes. Il nous adresse son meilleur souvenir, sans oublier l'abbé DERISOUD.

Nous le remercions pour les adresses des camarades du sud-ouest.

Bien cordialement.

—=□=—

#### CARNET BLANC

Nos Taminois Emile et Louise LEGRAIN, avec Thérèse et Jésus, font leur voyage de noces et nous adressent leur plus affectueux souvenir.

Nos amis Gaston LAVERGNE et Mme sont heureux de nous faire part du mariage de leur fils Dominique, avec Mlle Arlette Christophe.

La cérémonie s'est déroulée le 22 novembre 1975.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

—=□=—

#### CARNET NOIR

C'est avec une grande peine que nous apprenons le décès de Mme Michèle LAMBERTI, survenu le 17 novembre 1975, à l'âge de 57 ans à Villeneuve-St-Georges (94).

A notre ami Michel, son mari, à ses enfants, à toute sa famille, les anciens d'Ulm adressent leurs sincères condoléances et assurent leur ami Michel de toute leur fraternelle sympathie.

Le Comité directeur de l'Amicale se joint aux anciens d'Ulm pour adresser à notre camarade Michel LAMBERTI et à sa famille ses sincères condoléances.

Lucien VIALARD.

#### S. A. TRANSPORTS

## Roger MONNIER

7, Place de la Gare  
CHARLEVILLE - MÉZIERES

Téléph. 32-52-62 + — Télex 84-019

Groupages Accélérés sur la Métropole  
Services Réguliers sur la Belgique  
La Rhénanie et le Palatinat

### IMPORT - EXPORT

AGENCE EN DOUANE — Tél. 32-43-00

Succursale à LYON, en Gare Villeurbanne

## Retraite du Combattant

Retraite indexée à l'indice 9  
(pour ceux d'après 1918)

L'indice 9 est applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 1975, soit que la retraite ait été concédée à cette date d'entrée en jouissance, soit qu'elle ait été concédée avant janvier 1975.

Le tableau ci-après indique le montant à payer à l'échéance, suivant que l'intéressé a perçu ou non la somme de 50 F pour l'année 1975.

Mois de naissance du bénéficiaire	Mois de l'échéance	Somme à payer au titulaire	
		ayant perçu 50 F en 1975	n'ayant rien perçu
Mars ou septembre	Septembre 1975	68,05	118,05
Avril ou octobre	Octobre 1975	81,66	131,66
Mai ou novembre	Novembre 1975	95,27	145,27
Juin ou décembre	Décembre 1975	108,89	158,89

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1975

Le Gérant : ROCHEREAU.

Imprimerie J. ROMAIN - 79110 Chef-Boutonne

## Il y a trente ans

Dans quelques jours, nous fêterons Noël en famille. Autour du sapin illuminé, nous guetterons la juvénile réaction de nos petits-enfants, leur joie devant les jouets accrochés aux branches de l'arbre vert, et l'émerveillement enfantin devant cette débauche de lumière. Après, ce sera le réveillon de Noël. La maîtresse de maison s'est surpassée : la dinde voisine avec les truffes périgourdines, les vins fins succèdent aux vins fins dans une joyeuse farandole de rouges et de blancs, le champagne fera « péter » les bouchons au milieu des rires et des chansons. Noël de liberté ! Noël 1975 !

Mais vous, les anciens P.G., bien que gagnés par l'ambiance joyeuse, vous aurez, ô un court instant, dans votre mémoire, le rappel de vos Noëls de misère, mais ce ne sera pas sans une certaine émotion que vous vous remémorerez nos « réveillons » dans la triste communauté de notre vie de prisonniers.

La dinde aux marrons, les truffes, les vins fins, le champagne, ne figuraient point à notre menu de gélifs. Car la vie était dure, l'alimentation se faisait de plus en plus difficile, les denrées se raréfiant, les colis n'arrivaient pas ou étaient supprimés. Rappelez-vous votre dernier Noël, celui de 1944. La France était libérée, mais nous subissions les restrictions appliquées au peuple allemand, et nous les subissions dangereusement, car nos geoliers se moquaient de la Convention de Genève comme de leur première chemise. Dans les camps, comme dans les kommandos, ce Noël 1944, notre premier Noël vraiment d'espérance, fut pourtant le plus dur à célébrer dans la joie retrouvée. Quand le ventre est vide, les mines sont tristes ! Pour illustrer notre propos, nous allons publier ci-dessous un rapport que le colonel Duluc, doyen de l'offlag XB, adressait le 1<sup>er</sup> mars 1945 au président du Comité international de la Croix-rouge au sujet de la situation matérielle des prisonniers de ce camp. Nos amis de l'offlag XB, où quelques-uns d'entre nous ont passé, n'étaient pas à la fête, en ce début d'année 1945, mais notre situation n'était guère meilleure. Voici pour votre documentation ce remarquable rapport :

#### OFLAG XB (numéro 110)

Nienburg, le 1<sup>er</sup> mars 1945,

Le colonel Duluc, doyen des officiers

à

Monsieur le président du Comité International de la Croix-Rouge à Genève

Monsieur le président,

Par lettre numéro 1286 du 9 décembre 1944, j'ai déjà eu l'honneur d'appeler avec insistance votre haute attention sur la situation matérielle grave dans laquelle se trouvaient les prisonniers de guerre internés à l'Offlag XB, du fait de leur alimentation insuffisante.

Je vous réécris aujourd'hui pour le même objet car cette situation vient encore de s'aggraver sensiblement par suite d'une nouvelle réduction apportée à nos rations à dater du 26 février 1945.

Les rations qui nous sont allouées seraient celles attribuées à la partie la moins alimentée de la population civile. Et encore cette population a-t-elle la possibilité de se procurer dans le commerce certains légumes non rationnés. Dans la période actuelle, le prisonnier de guerre lui, n'a que ce qu'on lui donne.

Or, d'après l'article 11 de la Convention de Genève, la ration alimentaire des prisonniers de guerre doit être équivalente, en quantité « à celle des troupes de dépôt ». Il n'en est nullement ainsi, ces troupes perçoivent beaucoup plus que nous et peuvent, en outre, compléter leur alimentation par des acquisitions dans le commerce local. C'est là le premier point qui ne peut manquer de retenir votre attention et d'amener une intervention de votre part.

La diminution apportée à nos rations est, en principe, de l'ordre du neuvième puisque les quantités jusqu'ici globalement allouées pour huit semaines doivent désormais être réparties sur neuf. En fait, elle est actuellement du sixième car l'ordre d'application est arrivé au camp trois semaines après le début de la période à laquelle elle se rapporte.

Il n'est, je pense, nul besoin de souligner l'insuffisance notoire de cette ration, dont je vous ai déjà entretenu par une lettre du 9 décembre susvisée et avant qu'elle ait subi la nouvelle réduction que je vous annonce aujourd'hui. Ne recevant plus de colis individuels, nous sommes à une période de sous-alimentation et de famine que concrétisent un amaigrissement moyen de dix kilos depuis l'été dernier et les diverses conséquences sanitaires qui font l'objet de la lettre numéro 109 du 1<sup>er</sup> mars 1945, que je vous transmets ci-joint, du médecin-chef du camp.

Les prisonniers de guerre français n'ont pas de puissance protectrice ; cette situation alimentaire crée donc pour le Comité International de la Croix-Rouge des devoirs particuliers sur lesquels je ne me permettrai pas d'insister.

Je dois toutefois, à cet égard, vous signaler quelques points qui méritent de retenir votre attention. C'est ainsi que lettre TR (?) FR-PL/EBO-8-1-51-01/XXX du 15 janvier 1945, la division de secours du Comité International de la Croix-Rouge annonce qu'elle vient de préparer notre dotation pour le mois de « novembre 1944 ». Mais nous vivons au jour le jour et la situation présente ne peut pas s'accommoder de retard de trois mois. D'autre part, cette même lettre dit que bonne note est prise du nouvel effectif du camp (passé de 1.700 à 2.400 en septembre 1944), annoncé par lettre numéro 1221 du 23 novembre. Mais ce nouvel effectif avait lui-même déjà été annoncé trois fois antérieurement (lettres numéros 1122, 1128 et 1155 des 29 septembre, 3 octobre et 4 novembre).

De tels retards dans la préparation des envois et la connaissance des effectifs ne permettent pas de faire utilement face aux besoins.

— Malgré les demandes adressées régulièrement chaque mois, le camp n'a pas reçu de médicaments depuis juillet 1944, ce qui, dans les jours difficiles actuels, ne laisse pas d'inquiéter gravement le service médical ainsi que vous l'indique la lettre numéro 109 ci-jointe du médecin-chef du camp.

— Les lettres qui vous sont adressées et celles qui sont envoyées aux divers services de la Croix-Rouge ou à vos délégués en Allemagne restent sans réponse, sans résultat.

— Le télégramme qui vous a été adressé le 5 février pour vous faire part de l'explosion de la bombe aérienne tom-

bée sur le camp le 4 février 1945 et tuant 99 prisonniers n'a pas entraîné, de votre part, l'envoi du délégué qui était demandé. La seule réponse reçue à cet égard est le télégramme du 28 février disant : « Avons appris bombardement de votre camp, pouvez-vous nous envoyer, urgence, liste détaillée victimes ». Or cette liste vous a été adressée dès le 12 février tandis qu'un rapport détaillé de la catastrophe vous était envoyé le 14.

Cet ensemble de constatations me fait une obligation de vous dire que l'action du Comité International de la Croix-Rouge m'apparaît comme nettement insuffisante surtout, je le répète, à l'égard de prisonniers de guerre n'ayant pas de puissance protectrice.

Certes, je me garderais de méconnaître l'ampleur de votre tâche et l'ensemble des difficultés auxquelles vous avez sans doute à faire face. C'est là une des données du problème. Mais il m'est une autre que j'ai le devoir de vous signaler : les impérieux besoins du prisonnier qui s'affirment avec une acuité toujours plus grande. Ce que je vous dis là n'est pas la plainte de gens aigris par une longue captivité, c'est l'appel raisonné vous disant de sang-froid : « Nos conditions d'existence sont en jeu ».

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ma lettre à la connaissance du gouvernement français pour qu'il n'ignore pas la situation réelle de ses ressortissants prisonniers de guerre.

Veillez agréer, Monsieur le président, les assurances de ma très haute considération et de mes sentiments respectueux.

DULUC

\*\*

Dans la seconde quinzaine de mars, nous recevions enfin des colis américains qui nous permirent de reconstruire un peu nos forces avant de prendre la route vers l'est le 5 avril vers 10 h. 45. Après les étapes de Rehem, Kirchboitzen, Dushorm et Dorfmark, c'était l'arrivée à Witzendorf, dernier lieu de séjour à l'intérieur des lignes allemandes.

## Le four crématoire

Ses parents, las de crever de faim dans les Pouilles, après des économies forcées, dès qu'ils eurent l'argent du voyage, se décidèrent à venir chercher fortune dans le midi de la France. Là, ils se trouvèrent tellement bien, qu'ils se firent naturaliser. De sorte que lorsque leur fils naquit, il était français. Ce qui lui valut quelques mésaventures, il fit son service militaire et en 39 fut mobilisé dans un régiment, je n'ai jamais su lequel. Car je ne le connus qu'aux XB. C'était un compagnon très agréable. Malheureusement, de ses antécédents méridionaux, il avait conservé une très grande fragilité au froid et grelottait sans arrêt. Ce qui n'était guère recommandé dans le nord de l'Allemagne où cet hiver-là il fit jusqu'à 36 degrés au-dessous de zéro.

Comme il nous était fort sympathique, nous nous efforcâmes dans notre petit groupe de le conserver pour les services intérieurs. Par malheur, un jour nous ne pûmes l'empêcher d'être de corvée de bois. Il fallait bucheronner dans la forêt pour chauffer le camp.

Le soir, inquiets de ne pas le voir revenir, nous alertâmes le commandant. C'était — cela arrive parfois — un chef compréhensif. Il nous autorisa à aller le chercher.

Las ! nous le découvrimmes debout devant un arbre qu'il devait abattre, complètement gelé, un vrai bloc de glace. Il n'avait pas pu résister à la température extérieure qui, à ce qu'on dit, était ambiante.

Nous le ramenâmes au camp. Le commandant, sincèrement navré, nous autorisa à l'enterrer décentement. Stupeur ! Par moins 35 degrés, impossible de creuser une tombe.

Il eut une idée. « Incinérions-le ! Le commandant du camp de déportés voisin nous prêtera volontiers son four crématoire. Vous recueillerez les cendres de votre camarade dans une urne qu'on mettra en terre dès que la température le permettra. »

Nous acquiescâmes. Nous ne pouvions qu'acquiescer et accompagner le corps jusqu'au crématoire où on l'enfouira.

Nous attendîmes en silence.

« C'est fait ! » dit le préposé après un moment. Il fit sauter la barre qui bloquait le four et ouvrit la porte. Toute l'assistance s'avança et brusquement s'immobilisa.

De la gueule du four sortait une voix caverneuse bien connue.

« Bon sang de courant d'air ! Mais fermez donc la porte, nom de Dieu ! Pour une fois que je commence à avoir enfin chaud ! »

Yves LE CANU.

## BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB - X ABC.

Nom : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

Immatriculé au Stalag ..... sous le N° .....

Kommando .....

Fait à ....., le .....

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB - X ABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9<sup>e</sup>. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 15 Fr. par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 4841-48.